

Rencontre du Conseil d'établissement
9 novembre 2022
Compte rendu

PRÉSENCES :

Nanci Saviskas
Valérie Denommée
Sophie Daigle
Josée Martineau
Catherine Bertrand
Nahila Haouil
Bernice Chabot-Giguère
Dorin Holban
Mathieu Brossard

1-	Ouverture de la séance
2-	Prise des présences et vérification du quorum
3-	Lecture et adoption de l'ordre du jour Présentation par Sophie Daigle
4-	Lecture et adoption du compte-rendu du 13 octobre 2022 RÉSOLUTION Bernice Chabot-Giguère propose l'adoption de l'ordre du jour Josée Martineau appuie l'adoption de l'ordre du jour Adoption à l'unanimité

5-	<p>Suivi du compte-rendu de la réunion du 13 octobre 2022 et celui du 8 juin</p> <p>RÉSOLUTION</p> <p>Dorin Holban propose l'adoption du compte rendu 8 juin 2022 Catherine Bertrand appuie l'adoption du compte rendu 8 juin 2022</p> <p>Adoption à l'unanimité</p> <p>RÉSOLUTION</p> <p>Josée Martineau propose l'adoption du compte rendu 13 octobre 2022 Dorin Holban appuie l'adoption du compte rendu 13 octobre 2022</p> <p>Adoption à l'unanimité</p>
6-	<p>Questions du public</p> <p>S/O</p>

7- Dossiers où il est question de travailler
(Adoption, approbation, consultation)

7.1 Régie interne

Nous avons reçu le modèle de régie interne du CSSDM et celui d'Anne de l'an passé

Ce point est reporté au prochain CÉ

Une discussion a lieu sur le mode d'archivage il est entendu que l'info sera stockée sur le site web de l'école

7.2 Renouvellement du projet d'école alternative

Sophie Daigle explique qu'à chaque 5 ans, le projet pédagogique particulier doit être revu et envoyé au ministère. L'école doit envoyer au ministère plusieurs infos : objectifs, besoins auxquels ça répond, services offerts aux enfants qui ont des plans d'intervention, évaluation du projet.

Il faut également envoyer plusieurs documents : justificatifs des frais chargés aux parents, résolution du CÉ attestant du souhait des parents que l'école maintienne son volet particulier, impact sur écoles environnantes.

Le tout doit être prêt le 12 décembre 2022. Sophie Daigle fera circuler les documents le ou vers le 1^{er} décembre afin que nous adoptions une résolution virtuelle.

7.3 Contribution volontaire

Sophie Daigle explique que nous avons reçu près de 30% de moins que l'an passé.

Il est convenu qu'un rappel sera envoyé. Il est entendu qu'une résolution soit adoptée afin de décider de l'usage des fonds disponibles.

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que le CÉ doit adopter l'usage qui sera fait de la contribution volontaire

Il est convenu qu'un montant de 2500,00\$ sera conservé pour les comités et le REPAQ, 150\$ pour chaque orthopédagogue, 1\$/enfant pour les enseignants spécialistes et 11,00\$/enfant pour chaque enseignant.e titulaire.

Dorin Holban propose

Nahila Haouil appuie

Adoption à l'unanimité

7.4 Paiement des fleurs pour Anne Bhéreur

Afin de rembourser les fleurs offertes à Anne Bhéreur (payées par Sophie Daigle), les membres du CÉ peuvent contribuer et le comité social de l'école fournira 20\$.

Commenté [1]:

Il est convenu qu'une résolution virtuelle circulera avec le dossier complet

Projet éducatif

Retrait du considérant sur 18-22

Proposeur: Bérénice

Appuieur: Joëse

8-	<p>Dossiers où il est question d'être informé</p> <p>8.1 Budget 2022-2023</p> <p>Sophie Daigle procède à une présentation du budget. Des membres parents soulèvent des questions sur la façon d'assurer la rétention du personnel malgré les contraintes.</p> <p>8.2 Fondation</p> <p>Dalia Gesualdi a parlé avec l'actuel président qui a fait des démarches pour que fondation soit relevée du défaut auprès du registre des entreprises La fondation ne dispose pas d'un numéro de charité Il y aura une AGA qui sera organisée sous peu</p>
9-	<p>Comités</p> <p>Comités de Noel, bienveillance, engagement, vert sont en marche Le comité d'admission se rencontre le 22 novembre 2022</p>
10-	<p>Mot du représentant au comité de parents</p> <p>Le CP a eu deux rencontres Vote pour protecteur de l'élève Des discussions sur la formation des membres du CP (rôle et fonctions) Prochaine rencontre le 29 novembre 2022</p>
11-	<p>Varia</p>
12-	<p>Levée de l'assemblée: 19:45</p>